

Ibuka Mémoire & Justice (Belgique)

[ACCUEIL](#)[ACTUALITÉ](#)[COMMÉMORATION](#)[DISCOURS/ALLOCUTIONS](#)[PUBLICATIONS](#)[MÉDIAS](#)[DOCUMENTATION](#)

[Appel public au monde politique pour mettre fin à l'outrage d'une démission morale](#)

Posted on 1 avril 2025

Peut-on imaginer que les pouvoirs publics belges refusent de rendre hommage aux millions de victimes du stalinisme au motif que la Russie ait envahi l'Ukraine, aux soldats américains tombés à Bastogne au motif que les Etats-Unis se lancent dans une guerre commerciale avec l'Union européenne, aux disparus de la dictature argentine au motif que son président actuel consulte l'âme de son chien mort, aux étudiants de Budapest massacrés en 1958 au motif que la Hongrie d'aujourd'hui porte atteinte à plusieurs libertés fondamentales ?

Peut-on imaginer que les pouvoirs publics belges confondent l'histoire avec la diplomatie et qu'ils voilent l'histoire d'un génocide, pourtant qualifié de crime des crimes, avec l'intérêt du moment ?

Pourtant, certaines autorités publiques belges ont bien versé dans l'inimaginable.

Ainsi, par exemple :

➤ Le 18 mars, la Ville de Liège a informé par téléphone l'ASBL URGT (Union des Rescapés du Génocide des Tutsi – association de rescapés du génocide de Liège), de l'annulation de la commémoration du génocide, pourtant coorganisée avec la Ville de Liège depuis plusieurs années et initialement prévue pour le 12 avril 2025. Selon la Ville, la police aurait aussi donné l'ordre d'annuler la commémoration.

Le motif invoqué ?

« Des problèmes géopolitiques dans la région des Grands Lacs.»

➤ Le 26 mars au soir, l'ASBL Ibuka Mémoire et Justice a appris par un courriel électronique du service du protocole de la Chambre des représentants l'annulation, le lendemain, du colloque annuel d'Ibuka sur «Transmission de la mémoire: Analyser les origines profondes et le déroulement du génocide des Tutsi, 31 ans après » qui devait se tenir pour la quatrième année consécutive dans la salle Erasme du Parlement.

Le motif invoqué ?

Les « relations diplomatiques entre la Belgique et le Rwanda se sont gravement détériorées. Par ailleurs, il appert que le programme de votre colloque annuel a été modifié depuis la rupture des relations diplomatiques entre nos deux pays».

D'autres manifestations (semi-) officielles sont actuellement en cours d'évaluation. Comme si la vérité d'un crime pouvait être misérablement voilée par les considérations diplomatiques du moment...

A quoi sert-il de brailler Plus jamais ça si on n'est pas capable de résister à la pression d'un intérêt, par ailleurs absolument et par essence étranger à la réalité d'un génocide ?

A quoi sert-il de reconnaître officiellement un génocide et de criminaliser sa négation si une considération diplomatique parvient à justifier un refus officiel de commémorer les morts de ce génocide ?

Imagine-t-on les hommes politiques belges refuser d'assister à la commémoration de la Shoah au motif qu'Israël mène la guerre au Hamas et au Hezbollah ?

Les temps sont à la confusion : l'histoire est prise en otage. Alors qu'elle devrait libérer les consciences des contraintes de l'instant.

Nous, les associations représentant les victimes et les descendants de victimes des génocides du 20 e siècle, posons une question simple à ceux et celles qui ont refusé ou qui envisagent de refuser leur participation officielle à la commémoration du génocide des Tutsi : pour quelle raison les victimes de ce génocide ne mériteraient désormais plus le soutien, jusqu'ici indéfectible et irréprochable, des autorités belges à l'occasion de la 31e commémoration de ce génocide ? Nous attendons leur réponse, dans l'espoir d'un ressaisissement.

Il est urgent pour le monde politique belge d'abandonner la posture et de cesser immédiatement d'instrumentaliser les victimes d'un génocide et leur mémoire.

Ces victimes, à l'inverse de la politique, sont hors négoce. Elles appartiennent à l'histoire.

Le Collectif belge pour la prévention des crimes de génocide et contre les négationnismes
belgecollectif@gmail.com

Associations membres :

- Association des Arméniens démocrates de Belgique
- Centre Communautaire Laïc Juif David Susskind (CCLJ)
- Comité des Arméniens de Belgique
- Fédération Assyrienne de Belgique
- Fédération des Araméens de Belgique
- Ibuka Mémoire & Justice
- Ikivi Mémoire & Education
- Institut Syriaque de Belgique

Signataire associé : CCOJB

« LE 07/04/2025 – IBUKA Belgique vous invite à la 31ème commémoration des victimes du génocide contre les Tutsi au Rwanda en 1994